

RÉFORME
DE L'ÉTAT

L'ancien secrétaire d'Etat au Plan, Lionel Stoléru, vient d'entamer ses consultations pour ébaucher un « Small Business Act » à la française. Sur le volet marchés publics, les négociations internationales reprennent la semaine prochaine.

Les pistes de Stoléru pour faciliter l'accès des PME aux marchés publics

De toutes les commissions mises en place par le président de la République, il en est une qui intéresse particulièrement les PME : celle de Lionel Stoléru. En réalité, l'ancien secrétaire d'Etat au Plan de François Mitterrand, qui avait soutenu Nicolas Sarkozy pour la présidentielle, est investi d'une mission très particulière. A l'inverse de Jacques Attali ou d'Edouard Balladur, qui se sont entourés d'une pléthore d'experts pour réfléchir, l'un à la croissance, l'autre aux institutions, Lionel Stoléru dessine, seul, ce que pourrait être un « Small Business Act » à la française, c'est-à-dire une loi inspirée du modèle américain, pour permettre aux petites et moyennes entreprises de mieux accéder aux marchés publics.

Il vient de s'installer, avec deux collaborateurs, à deux pas de Matignon, dans les locaux d'une antenne de Bercy. C'est là qu'il consulte, depuis le début de la semaine, « Mon état d'esprit, c'est la rupture,

explique-t-il, je cherche quelques mesures massives et chiffrées qui permettent aux PME françaises de passer de la troisième à la première division. » Le résultat de ses travaux est attendu pour le 31 décembre.

« Réciproquetionnistes »

Dans l'immédiat, Lionel Stoléru se retrouve propulsé à l'avant-poste des lobbyistes français à Bruxelles. Car le calendrier international s'accélère. Début octobre s'ouvrira, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la négociation sur l'accès des PME aux marchés publics. Dans cette perspective, Bruxelles doit arrêter une position communautaire vendredi prochain. Paris, Berlin et Rome souhaitent être autorisés, comme le sont les Etats-Unis à titre dérogatoire, à réserver une part des marchés publics aux PME. Mais si José Manuel Barroso a rejoint la position de Nicolas Sarkozy la semaine dernière, l'accord des commissaires Mandelson et McGreevy en

Le calendrier s'accélère

14 septembre : réunion à Bruxelles du comité des hauts fonctionnaires chargé d'arrêter la position de l'Europe sur les PME dans les marchés publics.

Du 1^{er} au 5 octobre : premier round de renégociation de l'Accord sur les marchés publics, à l'OMC, à Genève.

31 décembre : date limite fixée à Lionel Stoléru pour rendre ses conclusions sur le « SBA » à la française.

charge du dossier, comme de certains Etats membres, n'est pas encore acquis. « Nous ne demandons qu'à bénéficier des mêmes droits que les Américains, nous ne sommes pas protectionnistes, nous sommes, "réciproquetionnistes" », souligne Lionel Stoléru.

La victoire n'étant jamais certaine, une piste purement natio-

onale est aussi envisagée. A défaut de loi (« Small Business Act »), l'ancien ministre réfléchit à une structure d'accompagnement des PME (« Small Business Administration »), laquelle pourrait être constituée, par exemple, autour d'Oséo et de l'Agence de l'innovation industrielle (AII).

Cette structure aurait pour objet de demander aux vingt plus gros acheteurs publics (ministère de la Défense, EDF, CNES...) de jouer le jeu des PME et d'en rendre compte tous les six mois. Une « régulation par la transparence » prônée par le Comité Richelieu, lequel imagine des récompenses sonnantes et réverbérantes (300 millions d'euros par an) pour les administrations vertueuses. La CGPME n'est pas contre, à condition que d'autres mesures soient prises en faveur des PME, sur la réglementation, le financement, la transmission ou l'innovation.

GUILAUME DELACROIX